

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**GROUPE STIP**

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre- 1003 Tunis.

Le Groupe STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qu'il s'est tenue en date du 23 juin 2010. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF et Mr Mohamed Neji HERGLI.

Bilan Consolidé

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Actifs	Notes	Solde au 31 Décembre	
		2009	2008
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		14 457 909	14 408 856
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(6 224 336)	(5 658 572)
	IV.1	8 233 573	8 750 284
Immobilisations corporelles		176 722 926	176 146 347
- Amortissements des immobilisations corporelles		(130 265 198)	(120 783 018)
	IV.1	46 457 728	55 363 329
Immobilisations financières		628 108	416 354
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières		-	-
		628 108	416 354
Total des actifs immobilisés		55 319 410	64 529 967
Autres actifs non courants		14 892	11 245
Total des actifs non courants		55 334 301	64 541 212
Actifs courants			
Stocks		34 273 218	38 339 279
-Provisions pour dépréciation des stocks		(1 138 203)	(1 445 290)
	IV.2	33 135 015	36 893 988
Clients et comptes rattachés		41 850 557	38 967 029
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(20 255 891)	(19 660 609)
	IV.3	21 594 666	19 306 419
Autres actifs courants	IV.4	7 392 984	4 013 468
Placements et autres actifs financiers		3 767 875	719 117 (*)
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.5	5 841 652	9 065 582 (*)
Total des actifs courants		71 732 191	69 998 575
Total des actifs		127 066 493	134 539 787

(*) Données retraitées rétrospectivement

Bilan Consolidé

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Solde au 31 Décembre	
Capitaux propres et passifs	Notes	2009	2008
Capitaux propres			
Capital social		12 623 472	12 623 472
Actions propres		(325 774)	(325 774)
Réserves consolidées		(83 234 929)	(65 156 540)
Autres capitaux propres consolidés		9 292 413	9 240 910
Résultat de l'exercice, part du groupe		(12 948 599)	(18 078 386)
Total des capitaux propres	IV.6	(74 593 418)	(61 696 317)
Intérêts minoritaires dans autres capitaux propres		3 485 351	3 563 757
Intérêts minoritaires dans résultat		(828 236)	(97 327)
Total des intérêts minoritaires	IV.7	2 657 115	3 466 430
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	IV.8	15 417 547	21 855 695
Autres passifs non courants		846 982	846 982
Provisions pour risques et charges		400 128	420 128
Total des passifs non courants		16 664 656	23 122 804
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.9	9 411 733	13 023 455
Autres passifs courants	IV.10	25 080 470	16 741 029
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.11	147 845 937	139 882 385
Total des passifs courants		182 338 140	169 646 870
Total des passifs		199 002 796	192 769 674
Total des capitaux propres et des passifs		127 066 493	134 539 787

Etat de résultat Consolidé

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation			
Revenus	IV.12	107 449 588	94 099 401
Autres produits d'exploitation		756 171	573 781
Production immobilisée		-	-
Total des produits d'exploitation		108 205 759	94 673 182
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		5 017 847	(7 290 434)
Achats de marchandises consommés	IV.13	7 942 316	6 166 500
Achats d'approvisionnements consommés	IV.14	57 425 839	58 911 485
Charges de personnel	IV.15	21 178 742	19 998 398
Dotations aux amortissements et aux provisions		11 430 866	12 937 542
Autres charges d'exploitation		6 286 551	7 349 206
Total des charges d'exploitation		109 282 161	98 072 697
Résultat d'exploitation		(1 076 402)	(3 399 515)
Charges financières nettes		12 145 600	13 901 205
Produits des placements		16 548	3 349
Autres gains ordinaires		195 841	100 726
Autres pertes ordinaires		459 519	645 171
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(13 469 133)	(17 841 817)
Impôt sur les bénéfices		307 703	333 896
Résultat des activités ordinaires après impôt		(13 776 836)	(18 175 713)
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net des sociétés intégrées		(13 776 836)	(18 175 713)
Part revenant aux intérêts minoritaires		828 236	97 327
Résultat net revenant à la société mère		(12 948 599)	(18 078 386)

Etat des flux de trésorerie consolidé

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2009	31/12/2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(13 776 836)	(18 175 713)
- Ajustements pour:			
Dotations aux amortissements et aux provisions		11 874 596	13 332 523
Reprises sur provisions et amortissements		(901 983)	(1 063 092)
Différence de change sur liquidités et équivalents de liquidités		2 112	(13 634)
Transfert de charges		(710 942)	1 239 893
Variation de l'écart de conversion		369 440	301 085
Plus value de cession des immobilisations corporelles		(34 490)	(42 885)
Moins value sur cession des immobilisations corporelles		23 964	791 377
- Variations des :			
Stocks		4 066 061	(6 689 081)
Créances		(2 883 529)	1 479 195
Autres actifs courants		499 028	931 269
Placements et autres actifs financiers		(3 048 758)	140 020 (*)
Fournisseurs et autres dettes		3 903 959	8 749 965
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(617 377)	980 922
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 161 915)	(786 471)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		60 659	47 437
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		4 636	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(108 965)	(41 077)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(1 205 585)	(780 112)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts		26 801 535	17 806 121
Encaissements provenant des subventions d'investissement		64 000	125 033
Décaissement pour remboursement des emprunts		(33 271 161)	(26 290 186)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		(6 405 625)	(8 359 032)
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		(2 112)	13 634
Incidence de la conversion des flux de trésorerie des filiales étrangères		(1 567)	(13 370)
Variation de trésorerie		(8 232 266)	(8 157 958)
Trésorerie au début de l'exercice	IV.16	(36 730 322)	(28 572 364) (*)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	IV.16	(44 962 588)	(36 730 322) (*)

(*) Données retraitées rétrospectivement

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DU GROUPE

I.1. STRUCTURE JURIDIQUE DES SOCIETES DU GROUPE

Le groupe « STIP » est composé de quatre sociétés qui sont :

– La société STIP SA qui est une société anonyme, créée le 21 juillet 1980. Son capital est de 42 078 240 DT. A la date du 30 Juin 2008, le capital social a été réduit pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT l'action. Par la même Assemblée Générale Extraordinaire, une augmentation du capital sans issue pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions) a été prononcée.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation Tunisienne, ainsi que les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal, la fabrication et la commercialisation de pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé. Suite à son acquisition de la société SONAP, la STIP est devenue, à partir de juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services. L'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2001, a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente. Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant 10% du capital social.

– La société SOMACOP est une société anonyme constituée en 1983. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté, au 31 décembre 2009, à 595 000 DT.

La société a pour objet le commerce de tout article en pneumatique et industriel, la vulgarisation du caoutchouc et de ses dérivés et la commercialisation de tous articles et matériels se rapportant à la manutention ainsi que tous les accessoires se rapportant à ladite activité.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

– La société SOMACOP PLUS est une société à responsabilité limitée constituée en 1998 avec un capital de 10 000 DT.

La société a pour objet le commerce de tout article de pneumatiques de caoutchouc industriel, la promotion, la vente, la réparation et la vulcanisation du pneumatique, de ses dérivés et ses composants ainsi que l'entretien et la maintenance des véhicules et plus particulièrement des pneumatiques et tout organe ayant un rapport direct ou indirect avec ceux-ci.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

– La société SMTP Amine est une société anonyme de droit marocain, constituée en 1997. Son capital est 7 152 738 DT au 31 décembre 2009 (55 943 000 dirhams marocains).

La société a pour objet l'achat, la vente et l'importation de pneumatiques de toutes dimensions sur l'ensemble du territoire marocain ainsi que le service après vente des pneumatiques.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit fiscal marocain.

I.2. PARTICIPATION ET ORGANIGRAMME DU GROUPE

Les participations de la société STIP dans ses filiales se détaillent comme suit :

- La STIP détient 59 493 actions sur les 59 500 actions composant le capital de la SOMACOP, soit un pourcentage de contrôle de 99,99%.
- La SOMACOP détient 1 998 parts des 2 000 parts sociales composant le capital social de la SOMACOP PLUS, soit un pourcentage de contrôle de 99,90%.
- La STIP détient 363 975 actions des 559 430 actions composant le capital de la SMTP Amine, soit un pourcentage de contrôle de 65,06%.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2009 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 35 à 39) relatives à la consolidation.

Aux fins d'intégration, la conversion en monnaie de présentation (Dinar Tunisien) des comptes des filiales étrangères, est effectuée conformément à la norme internationale d'information financière IAS 21 « *Effets des variations des cours en monnaies étrangères* ».

La similarité des cadres conceptuels du référentiel national et international a justifié le recours à ladite norme, en l'absence de dispositions normatives explicites dans le système comptable des entreprises.

III. PERIMETRE, METHODES ET REGLES DE CONSOLIDATION

III.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la STIP et de toutes les filiales contrôlées par celle-ci.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entreprises pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation.

Par rapport à l'exercice clos le 31 Décembre 2008, le périmètre de consolidation n'a connu aucune variation et comprend quatre sociétés intégrées globalement au 31 décembre 2009:

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle, et le pourcentage d'intérêt revenant au groupe se présentent comme suit :

	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Mère			
Société Tunisienne des Industries Pneumatiques	IG	100,00%	100,00%
Filiales			
SOMACOP	IG	99,99%	99,99%
SOMACOP PLUS	IG	99,90%	99,89%
SMTP Amine	IG	65,06%	65,06%

IG: Intégration globale

III.2. METHODES DE CONSOLIDATION

- *Sociétés consolidées par intégration globale*

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale, y compris les entreprises à structure de comptes différente.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans l'entreprise consolidée,
- soit de la désignation de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Le contrôle est en outre présumé exister ; dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La méthode de l'intégration globale a été appliquée conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

Les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

III.3. REGLES DE CONSOLIDATION

- *Coût d'acquisition des titres, écart d'acquisition et écart d'évaluation*

Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur majoré des coûts considérés comme significatifs directement imputables à l'acquisition, nets de l'économie d'impôts correspondante.

Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition sont identifiés et constatés en actif selon le cas, soit en immobilisations incorporelles pour les filiales intégrés globalement, soit en titres mis en équivalence pour les autres entreprises.

Ecart d'évaluation

Les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la valeur d'entrée réestimée dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entreprise acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

- *Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée*

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus. La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise restant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à un amortissement complémentaire de l'écart d'acquisition.

- *Opérations réciproques*

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés, sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

- *Actions émises par la STIP détenues par le groupe*

Les actions émises par la STIP et acquises avec pour objectif de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par le groupe sont portées en réduction des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition ; dans l'hypothèse d'une cession ultérieure de ces titres, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits dans les capitaux propres consolidés.

- *Conversion des états financiers individuels des filiales étrangères*

Le résultat et la situation financière de la SMTP, établie au Maroc, et libellés en Dirham Marocain (Monnaie fonctionnelle) ont été être convertis en Dinar Tunisien (Monnaie de présentation), en utilisant les procédures suivantes :

- (a) Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté (y compris à titre comparatif) ont être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- (b) Les produits et les charges de chaque compte de résultat (y compris à titre comparatif) ont été convertis au cours de change moyen pour la période ; et
- (c) Tous les écarts de change en résultant ont été portés en capitaux propres sous rubrique distincte intitulée « Ecart de conversion ». Les écarts de change cumulés provenant de la conversion et attribuables aux intérêts minoritaires sont affectés aux intérêts minoritaires et portés en tant que tels dans le bilan consolidé.

Un cours de change moyen pondéré pour la période a été utilisé pour la conversion des flux de trésorerie de la SMTP. En effet, IAS 21 n'autorise pas l'utilisation du cours de change à la date de clôture pour la conversion des flux de trésorerie d'une filiale étrangère.

III.4. DATE DE CLOTURE

La date de clôture retenue pour l'arrêté des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

III.5. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Le groupe a accusé une perte nette consolidée de 12 948 599 DT pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 74 593 418 DT.

Sur une base consolidée, le passif exigible était, au 31 décembre 2009, supérieur de 110 605 948 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 71 936 303 DT au total de l'actif.

Par ailleurs, bien que la société mère ait établi un plan d'assainissement financier mis à jour pour la période 2008-2011, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29 454 768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42 078 240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société mère n'a pas encore fait l'objet d'un assainissement.

Toutefois, il y a lieu de signaler que la société mère a déjà obtenu des accords de principe formels des banques pour adhérer au plan de restructuration et procéder au retraitement des engagements de la STIP. La société mère a, également, confié, depuis le 1^{er} juillet 2009, à une banque d'affaires, une mission d'assistance et d'accompagnement pour la réalisation de sa restructuration et privatisation par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques.

Le processus est actuellement fondé sur le principe de l'indexation de l'abandon partiel des dettes bancaires à l'apport en numéraire des dits investisseurs stratégiques dans l'augmentation de capital. Une note d'information présentant ce processus a été, d'ailleurs, validée par le comité de pilotage de la privatisation de la STIP réuni le 15 janvier 2010 sous l'égide de la Direction Générale de la Privatisation « DGPV » (relevant du secrétariat d'Etat à la privatisation).

Suite à la réunion du conseil d'administration de la société mère en date du 5 février 2010, des demandes d'information sur les engagements de la STIP auprès des établissements de crédit arrêtés au 31 décembre 2009 ont été adressées aux banques concernées. Le 16 avril 2010, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en fixant la date limite de réception des dossiers au 21 mai 2010.

Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Nonobstant les incertitudes précitées, les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que le groupe sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers consolidés ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

UNITE MONETAIRE

Les états financiers consolidés sont établis en Dinar Tunisien.

Les états financiers individuels des filiales étrangères ont été intégrés en appliquant les procédures de conversion décrites ci-avant (Cf. III.3).

Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangères réalisées par les entités dont la monnaie fonctionnelle est le Dinar Tunisien, ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputés directement aux résultats conformément aux dispositions de la norme NC 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

IMMOBILISATIONS

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés. Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	2,5% à 5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%

La société mère a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT, inscrite parmi les autres capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Constructions	2,5% à 5%
Matériels et outillages industriels	20%

STOCKS

Les valeurs d'exploitation comprennent les matières premières, les matières consommables, les produits en cours, les produits finis et les marchandises.

Les stocks de matières premières, de matières consommables, de produits en cours et de produits finis sont valorisés conformément au paragraphe 43 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks, au coût d'achat ou au coût de production déterminés sur la base de coûts standards calculés au début de l'année sur la base des prévisions budgétaires et ce dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative au coût global réel des stocks pendant la période considérée.

Le coût réel est systématiquement calculé, en fin de période, puis comparé au coût standard au titre des périodes caractérisées par des hausses inattendues des prix des matières et/ou des cours de change ou des évolutions anormales des autres coûts de production. Durant ces périodes, l'appréciation du caractère significatif ou non de l'écart résultant de la comparaison entre les deux coûts (réel et standard) détermine lequel des deux coûts servirait à la valorisation des dits stocks.

Le coût réel d'achat ou de production des stocks comprend :

- Pour les stocks de matières premières et de matières consommables, le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés,
- Pour les stocks d'en cours de production et de produits finis, le coût d'achat des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production. Lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production, les frais généraux fixes de production tels que les charges d'amortissement des bâtiments et équipements industriels et les frais de gestion et d'administration de la production sont imputés au coût de production à hauteur du niveau réel de production à la capacité normale de production (la méthode de l'imputation rationnelle).

Le stock de pièces de rechange est valorisé au coût réel d'achat en utilisant la méthode du coût moyen pondéré après chaque sortie.

En matière de provision sur stock de produits finis, il est procédé comme suit:

- Pour le stock de pneus destinés à l'exportation (essentiellement agricoles) dont la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production ; une provision égale à la différence est constatée.
- Pour les produits finis fabriqués pour le compte de la société "Pirelli" et qui sont facturés à un prix conventionnel, une provision égale à la différence entre le prix de vente et le coût réel de production a été constituée.

EMPRUNTS

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

IV. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

IV.1. LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent au 31/12/2009 à 8 233 573 DT contre 8 750 284 DT au 31/12/2008. Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent au 31/12/2009 à 46 457 728 DT contre 55 363 329 DT au 31/12/2008. Elles sont analysées au niveau du tableau suivant :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2008	Acquisitions	Cessions	Transfert	Ecart de conversion	Valeur brute au 31/12/2009	Amorts cumulés au 31/12/2008	Dotation 09	Régularisation cessions	Ecart de conversion	Amorts cumulés au 31/12/2009	VCN au 31/12/2009
Immobilisations incorporelles												
-Know How	7 004 062	-	-	-	-	7 004 062	(4 584 802)	(484 376)	-	-	(5 069 179)	1 934 884
-Logiciels	635 856	7 847	(6 661)	-	348	637 389	(605 351)	(17 291)	6 661	(223)	(616 204)	21 186
-Fonds commercial	6 768 937	-	-	-	47 520	6 816 457	(468 418)	(70 535)	-	-	(538 953)	6 277 504
Sous-total (I)	14 408 856	7 847	(6 661)	-	47 868	14 457 909	(5 658 572)	(572 202)	6 661	(223)	(6 224 336)	8 233 573
Immobilisations corporelles												
-Terrains	1 368 098	-	-	-	-	1 368 098	-	-	-	-	-	1 368 098
-Constructions	24 954 460	-	-	-	1 742	24 956 202	(12 104 652)	(850 805)	-	(51)	(12 955 507)	12 000 695
-Constructions réévaluées	870 029	-	-	-	-	870 029	(513 930)	(14 320)	-	-	(528 251)	341 779
-Constructions sur sol d'autrui	155 500	-	-	-	-	155 500	(79 571)	(7 775)	-	-	(87 346)	68 154
-Agencement et Aménagt. des constructions	3 074 866	47 772	-	-	-	3 122 638	(2 336 206)	(219 479)	-	-	(2 555 686)	566 952
-Matériel & outillages industriels	99 721 831	833 617	(371 098)	-	7 953	100 192 303	(62 284 110)	(8 454 969)	360 082	(4 028)	(70 383 025)	29 809 278
-Matériel & outil. industriels réévalués	37 680 162	-	-	-	-	37 680 162	(37 625 194)	-	-	-	(37 625 194)	54 968
-Matériel de transport	1 781 793	151 742	(88 655)	-	586	1 845 466	(1 630 114)	(45 565)	88 329	(522)	(1 587 872)	257 594
-Matériel informatique	1 308 933	43 596	(55 608)	-	1 720	1 298 641	(1 115 319)	(83 235)	52 841	(967)	(1 146 680)	151 961
-Agencement, Aménagts & Installations	4 423 500	146 940	(111 091)	-	26 315	4 485 664	(2 555 719)	(384 679)	75 118	(12 933)	(2 878 214)	1 607 450
-Equipement de bureau	692 573	14 046	(60 438)	-	1 582	647 763	(538 203)	(38 743)	60 386	(865)	(517 425)	130 338
-En cours	114 602	1 023 219	-	(1 037 361)	-	100 459	-	-	-	-	-	100 459
Sous-total (II)	176 146 347	2 260 930	(686 889)	(1 037 361)	39 898	176 722 926	(120 783 018)	(10 099 569)	636 756	(19 366)	(130 265 198)	46 457 728
Total (I+II)	190 555 203	2 268 777	(693 550)	(1 037 361)	87 766	191 180 835	(126 441 590)	(10 671 771)	643 417	(19 590)	(136 489 534)	54 691 301

IV.2. STOCKS

Les stocks affichent au 31/12/2009 un solde brut de 34 273 218 DT contre un solde brut de 38 339 279 DT au 31/12/2008. La provision pour dépréciation des stocks s'élève à 1 138 203 DT au 31/12/2009 et à 1 445 290 DT au 31/12/2008 soit un solde net des stocks au 31/12/2009 de 33 135 015 DT et de 36 893 988 DT au 31/12/2008.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Matières premières	12 609 071	10 627 290	1 981 781
Autres approvisionnements	8 265 655	7 354 313	911 342
Stock de marchandises	2 584 620	4 595 308	(2 010 688)
Produits finis	7 681 584	13 319 609	(5 638 025)
Stock d'en-cours de productions de biens	3 132 289	2 442 759	689 529
Total brut des stocks	34 273 218	38 339 279	(4 066 061)
- Provision pour dépréciation	(1 138 203)	(1 445 290)	307 088
Total valeur nette	33 135 015	36 893 988	(3 758 974)

IV.3. LES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés affichent une valeur brute au 31/12/2009 de 41 850 557 DT contre 38 967 029 DT au 31/12/2008. La provision pour dépréciation des créances clients s'élève au 31/12/2009 à 20 255 891 DT contre 19 660 609 DT au 31/12/2008.

La valeur nette des clients et comptes rattachés s'élève ainsi à 21 594 666 DT au 31/12/2009 et à 19 306 419 DT au 31/12/2008.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Clients locaux	4 487 202	3 131 093	1 356 110
Clients étrangers	17 154 886	16 775 440	379 446
Clients, effets à recevoir	1 391 786	455 245	936 541
Clients douteux	18 816 684	18 605 251	211 433
Total brut des stocks	41 850 557	38 967 029	2 883 530
-Provisions pour dépréciation	(20 255 891)	(19 660 609)	(595 282)
Total valeur nette	21 594 666	19 306 419	2 288 248

IV.4. LES AUTRES ACTIFS COURANTS

La valeur brute des autres actifs courants s'élève au 31/12/2009 à 8 147 826 DT contre 4 799 074 DT au 31/12/2008. La provision pour dépréciation des autres actifs courants s'élève à 754 842 DT au 31/12/2009 contre 785 606 DT au 31/12/2008.

La valeur nette des autres actifs courants s'élève ainsi à 7 392 984 DT au 31/12/2009 et à 4 013 468 DT au 31/12/2008. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Fournisseurs débiteurs	1 458 052	1 655 718	(197 666)
Personnel et comptes rattachés débiteurs	253 391	417 912	(164 521)
Etat et comptes rattachés débiteurs	5 949 093	2 278 279	3 670 814
Comptes courants associés débiteurs	3 467	37 287	(33 821)
Autres débiteurs	177 694	149 096	28 598
Comptes de régularisation Actif	306 129	260 781	45 348
Total valeur brute	8 147 826	4 799 074	3 348 752
Provision pour dépréciation	(754 842)	(785 606)	30 763
Total valeur nette	7 392 984	4 013 468	3 379 515

IV.5. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur nette des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31/12/2009 à 5 841 652 DT contre 9 065 582 DT au 31/12/2008. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Banques	947 027	1 673 048	(726 022)
Caisses	221 495	111 126	110 369
Chèques à L'Encaissement	1 883 822	4 516 143	(2 632 321)
Effets à L'Encaissement	15 956	19 632	(3 676)
Effets à L'Escompte	863 102	823 651	39 451
Régies d'avance & accreditifs	1 380 780	1 197 631	183 149
Bons de trésor	529 471	724 351	(194 880)
Total	5 841 652	9 065 582	(3 223 930)

IV.6. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres consolidés sont passés de (61 696 317) DT au 31/12/2008 à (74 593 418) DT au 31/12/2009. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Capital social	12 623 472	12 623 472	-
Total 1	12 623 472	12 623 472	-
Réserve légale	2 419 912	2 419 912	-
Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050	-
Réserve spéciale de réévaluation	7 705 346	7 705 346	-
Subvention d'investissement	117 908	101 637	16 271
Ecart de conversion	1 469 158	1 433 928	35 231
Résultats reportés	(88 257 893)	(70 179 503)	(18 078 390)
Total 2	(73 942 518)	(55 915 630)	(18 026 887)
Actions propres	(325 774)	(325 774)	-
Total 3	(325 774)	(325 774)	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(61 644 819)	(43 617 931)	(18 026 887)
Résultat net des sociétés intégrées	(13 776 836)	(18 175 713)	4 398 877
Part revenant aux intérêts minoritaires	828 236	97 327	730 910
Total des capitaux propres après affectation du résultat	(74 593 418)	(61 696 317)	(12 897 100)
Résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère	(12 948 599)	(18 078 386)	
Actions ordinaires en circulation	4 207 824	4 207 824	
Résultat par action (de base et dilué)	(3,077)	(4,199)	

IV.7. INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires sont passés de 3 466 430 DT au 31/12/2008 à 2 657 115 DT au 31/12/2009. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Dans capital et réserves	2 696 411	2 793 735	(97 323)
Dans écart de conversion	788 940	770 023	18 917
Dans le résultat	(828 236)	(97 327)	(730 910)
Total	2 657 115	3 466 430	(809 316)

IV.8. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

Les emprunts affichent au 31/12/2009 un solde de 15 417 547 DT contre un solde de 21 855 695 DT au 31/12/2008 et sont détaillés ainsi :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Échéances à plus d'un an sur emprunts STIP	14 593 511	19 513 785	(4 920 274)
Échéances à plus d'un an sur emprunts SMTP	91 027	151 054	(60 028)
Échéances à plus d'un an sur emprunts SOMACOP	40 454	25 371	15 083
Échéances à plus d'un an sur emprunts SOMACOP+	7 242	-	7 242
*Échéances à plus d'un an sur dettes STIP envers CNSS	685 314	2 165 485	(1 480 171)
Total	15 417 547	21 855 695	(6 438 148)

* La STIP a bénéficié d'un échéancier s'étalant sur cinq ans pour le remboursement de sa dette vis à vis de la CNSS d'un montant de 4 498 530 DT; ainsi que d'un échéancier de même durée vis à vis du trésor en application de la loi n° 25/2006 du 15/06/2006 relative à l'amnistie fiscale pour 2 671 780 DT.

La partie à échoir dans un délai supérieur à une année est classée parmi les passifs non courants. Celle à moins d'une année est classée parmi les passifs courants.

La société SOMACOP a bénéficié au cours de l'exercice 2008 et 2009 d'un financement par voie de leasing de matériels de transport pour un montant global respectif de 60 105 DT et 84 676 DT. Le montant des échéances à plus d'un an et à moins d'un an est respectivement de 40 454 DT et de 40 083 DT.

La société SOMACOP+ a bénéficié au cours de l'exercice 2009 d'un financement par voie de leasing de matériels de transport pour un montant global de 19 527 DT. Le montant des échéances à plus d'un an et à moins d'un an est respectivement de 7 242 DT et de 5 975 DT.

La société SMTP Amine a bénéficié au cours de l'exercice 2008 d'un emprunt bancaire pour un montant global de 1 000 000 dirhams marocains au vue de l'acquisition du nouveau siège social pour un montant de 217 589 DT soit pour 1 320 000 dirhams marocains. Le montant restant dû au 31/12/2009 est de l'ordre de 122 820 DT soit de 739 166 dirhams marocains.

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an sur emprunts bancaires contractés par la STIP se présentent comparativement comme suit :

Bailleurs de fonds	durée	Franch	taux	Crédit initial	Solde au 31/12/2008				2 009		Solde au 31/12/2009			
					à + d'un an	à - d'un an	échus impayés	Total	Rembts	Reclasts	à + d'un an	à - d'un an	échus impayés	Total
UBCI crédit 1 269 888 DT	7 ans	2 ans	4,00000%	4 210 656	272 119	181 413	0	453 531	181 413	181 413	90 706	181 413	0	272 119
UBCI crédit 672 555,288 DT	7 ans	2 ans	4,00000%	"	144 119	96 079	48 040	288 238	144 119	96 079	48 040	96 079	0	144 119
UBCI Crédit 1 474 524 DT	7 ans	2 ans	4,00000%	"	315 969	210 646	105 323	631 939	315 969	210 646	105 323	210 646	-	315 969
UBCI Crédit 793 688,913 DT	7 ans		4,00000%		170 076	113 384	-	283 460	113 384	113 384	56 692	113 384	-	170 076
STB Crédit : 2 063 027,120 DT	15 ans	3 ans	9,22000%	14 000 000	1 289 392	171 919	601 716	2 063 027		171 919	1 117 473	171 919	773 635	2 063 027
STB Crédit : 2 372 171,477 DT	15 ans	3 ans	9,22000%	"	1 532 027	197 681	642 463	2 372 171		197 681	1 334 346	197 681	840 144	2 372 171
STB Crédit : 3 358 906,778 DT	15 ans	3 ans	9,22000%	"	2 099 317	279 909	979 681	3 358 907		279 909	1 819 408	279 909	1 259 590	3 358 907
STB Crédit : 1 205 894,625 DT	15 ans	2 ans	9,22000%	"	803 930	100 491	301 474	1 205 895		100 491	703 439	100 491	401 965	1 205 895
STB Crédit : 2 372 546,236 DT	15 ans	2 ans	9,29300%	"	1 460 028	182 504	684 388	2 326 920		182 504	1 277 525	182 504	866 892	2 326 920
STB Crédit : 2 627 453,764 DT	15 ans	2 ans	9,29300%	"	1 616 895	202 112	757 919	2 576 926		202 112	1 414 783	202 112	960 031	2 576 926
STB Crédit : 5 000 000 DT	7 ans		7,31250%	5 000 000	357 143	714 286	2 857 143	3 928 571	-	357 143	-	357 143	3 571 429	3 928 571
ATTIJARI Bank Crédit 2 000 000 DT	7 ans	2 ans	6,93750%	2 000 000	-	239 209	851 254	1 090 462					1 090 462	1 090 462
Amen Bank Crédit 2 200 000DT	12 ans	2 ans	6,90625%	7 000 000	1 322 500	205 500	524 000	2 052 000		223 000	1 099 500	223 000	729 500	2 052 000
Amen Bank Crédit 800 000 DT	12 ans	2 ans	6,90625%	"	480 750	74 750	190 500	746 000		81 000	399 750	81 000	265 250	746 000
Amen Bank crédit 4 000 000 DT	10 ans	2 ans	7,00000%	"	2 594 250	358 250	914 250	3 866 750		389 250	2 205 000	389 250	1 272 500	3 866 750
Amen Bank crédit : 1 200 000DT	3 ans		7,00000%	1 200 000	-	-	1 200 000	1 200 000	-	-	-	-	1 200 000	1 200 000
BFT Crédit : 3 000 000 DT	7 ans	2 ans	6,90625%	3 000 000	-	545 466	2 454 534	3 000 000	-	-	-	-	3 000 000	3 000 000
UIB Crédit réaménagé:3 555 000 DT	6 ans		6,00000%	4 000 000	969 480	646 320	1 939 200	3 555 000		646 320	323 160	646 320	2 585 520	3 555 000
UIB Crédit réaménagé : 445 000 DT	2,5 ans		7,00000%	"	-	-	445 000	445 000	-	-	-	-	445 000	445 000
BTK Crédit 6 000 000 DT	12 ans	2 ans	7,93750%	6 000 000	2 550 000	600 000	1 800 000	4 950 000		600 000	1 950 000	600 000	2 400 000	4 950 000
BTK Crédit réaménagé 1 050 000DT			7,00000%	1 050 000	618 000	144 000	288 000	1 050 000	-	144 000	474 000	144 000	432 000	1 050 000
BNA Crédit 8 424 000 DT	7 ans	2 ans	6,90625%	10 000 000	-	1 684 800	6 739 200	8 424 000	-	-	-	-	8 424 000	8 424 000
BNA Crédit 1576.000 DT	7 ans		6,00000%	"	236 400	315 200	1 024 400	1 576 000		236 400		236 400	1 339 600	1 576 000
BNA Crédit 4 410 000 DT	18M		8,00000%	4 410 000	-	-	3 589 365	3 589 365	-	-	-	-	3 589 365	3 589 365
BIAT 2 500 000 DT	7 ans	2 ans	7,00000%	2 500 000	476 190	476 190	1 547 619	2 500 000		476 190		476 190	2 023 810	2 500 000
BH Crédit 247 000 DT	10 ans		8,20000%	247 000	205 199	28 429		233 628	28 429	30 833	174 366	30 833	0	205 199
Total					19 513 785	7 768 538	30 485 469	57 767 791	783 314	4 920 274	14 593 511	4 920 274	37 470 692	56 984 477

IV.9. LES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés est de 9 411 733 DT au 31/12/2009 contre 13 023 455 DT au 31/12/2008. Cette rubrique se détaille dans ce qui suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
Fournisseurs locaux	3 287 259	2 825 925	461 333
Fournisseurs étrangers	1 986 775	7 094 422	(5 107 646)
Fournisseurs locaux, retenus de garantie	1 541	1 541	-
Fournisseurs, factures non parvenues	3 582 442	1 278 551	2 303 891
Fournisseurs locaux, effets à payer	190 385	708 058	(517 673)
Fournisseurs étrangers, effets à payer	-	743 433	(743 433)
Total des fournisseurs d'exploitation	9 048 402	12 651 929	(3 603 527)
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>			
Fournisseurs d'immobilisations locaux	116 472	116 473	(1)
Fournisseurs d'immobilisations étrangers	2 264	2 264	-
Fournisseurs d'immobilisations locaux, retenus de garantie	244 595	252 790	(8 195)
Total des fournisseurs d'immobilisation	363 331	371 527	(8 196)
Total	9 411 733	13 023 455	(3 611 723)

IV.10. LES AUTRES PASSIFS COURANTS

Le total des autres passifs courants s'élève au 31/12/2009 à 25 080 470 DT et à 16 741 029 DT au 31/12/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Clients débiteurs	4 083 060	3 193 085	889 975
Personnel et comptes rattachés	6 153 009	6 368 776	(215 767)
Etat et comptes rattachés	9 801 249	4 266 277	5 534 972
Comptes courants associés	1 646 473	1 684 091	(37 618)
Autres créditeurs	144 003	173 752	(29 749)
Comptes de régularisation Passif	2 946 921	821 261	2 125 660
Provisions courantes pour risques et charges	305 755	233 787	71 968
Total	25 080 470	16 741 029	8 339 441

IV.11. LES CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31/12/2009 à 147 845 937 DT contre 139 882 385 DT au 31/12/2008. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Échéances à moins d'un an sur emprunts	42 468 819	38 270 251	4 198 568
Emprunts courants	36 378 892	40 982 345	(4 603 453)
Intérêts courus	18 193 985	14 833 885	3 360 100
Banques débitrices	50 804 240	45 795 904	5 008 337
Total	147 845 937	139 882 385	7 963 551

IV.12. LES REVENUS

Les revenus réalisés au cours de 2009 s'élèvent à 107 449 588 DT contre 94 099 401 DT réalisés au cours de 2008.

Les revenus se détaillent dans ce qui suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le		Variation
	31/12/2009	31/12/2008	
Ventes locales			
Ventes locales de produits finis	51 591 153	49 581 989	(4 301 912)
Ventes locales de marchandises	11 227 381	1 040 409	10 052 660
Ventes de produits intermédiaires	439 382	1 139 189	(592 746)
Ristournes sur ventes	(4 255 056)	(3 231 713)	691 628
Total des ventes locales	59 002 860	48 529 873	5 849 630
Ventes à l'export			
Exportation de produits finis	47 456 369	44 015 254	3 044 743
Exportation de produits finis Pirelli	1 337 465	1 765 948	(729 515)
Exportation de services	571 470	38 100	547 135
Ristournes sur ventes accordées	(918 575)	(249 774)	(810 779)
Total des ventes à l'export	48 446 728	45 569 528	2 051 583
Total	107 449 588	94 099 401	7 901 214

IV.13. LES ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMES

Les achats de marchandises consommés totalisent 7 942 316 DT au titre de l'exercice 2009 contre 6 166 500 DT au titre de l'exercice 2008. Les achats de marchandises consommés se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le		
	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Achats de marchandises	5 909 173	2 156 658	(455 434)
Variation de stocks de marchandises	2 033 143	4 009 842	5 733 275
Total	7 942 316	6 166 500	5 277 842

IV.14. LES ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement consommés totalisent en 57 425 839 DT au titre de l'exercice 2009 contre 58 911 485 DT en 2008. Les achats d'approvisionnement consommés se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le		
	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Achats de matières premières	58 717 343	52 576 312	9 203 728
Variation de stocks de matières premières	(4 455 348)	9 822 798	(8 944 199)
Sous total (1)	54 261 995	62 399 110	259 529
Achats de fournitures et de matières consommables (2)	3 163 844	(3 487 625)	(141 431)
Total (1) +(2)	57 425 839	58 911 485	118 098

IV.15. LES CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel encourues en 2009 s'élèvent à 21 178 742 DT contre 19 998 398 DT en 2008.

Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le		
	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Salaires	16 955 257	15 932 773	1 022 484
Charges sociales	3 819 147	3 575 611	243 535
Autres charges sociales	357 641	447 587	(89 946)
Fonds social	46 697	42 427	4 270
Total	21 178 742	19 998 398	1 180 343

IV.16. TRESORERIE DE DEBUT ET DE FIN DE PERIODE

La trésorerie à la clôture de l'exercice 2009 s'élève à (44 962 588) DT contre (36 730 322) DT en 2008 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Banques	947 027	1 673 048	(726 022)
Caisses	221 495	111 126	110 369
Bons de trésor	529 471	724 351	(194 880)
Chèques à l'encaissement	1 883 822	4 516 143	(2 632 321)
Effets à l'encaissement	15 956	19 632	(3 676)
Effets à l'escompte	863 102	823 651	39 451
Régies d'avance & accréditifs	1 380 780	1 197 631	183 149
Banques débitrices	(50 804 240)	(45 795 904)	(5 008 337)
Total	(44 962 588)	(36 730 322)	(8 232 266)

IV.17. MODIFICATIONS COMPTABLES

Conformément aux dispositions de la NCT11, un changement de méthode de détermination de la composition des liquidités et équivalents de liquidités a été opéré au 31/12/2009 d'une manière rétrospective. En effet, les régies d'avance et accréditifs correspondant aux blocages de fonds effectués par certaines banques au titre, d'une part, des cautions qu'elles délivrent à la société au profil des services de la douane, et d'autre part, de l'ouverture des crédits documentaires étaient, antérieurement à l'exercice 2009, classés parmi les liquidités et équivalents de liquidités.

En 2009, la société a reclassé les blocages de fonds qui remontent à plus de 3 mois parmi la rubrique « Placements et autres actifs financiers » et ce en application des dispositions du § 67 de la norme comptable générale.

Les données comparatives des rubriques du bilan et de l'état des flux de trésorerie de l'exercice 2008 ont été retraitées en pro-forma. Le retraitement opéré se présente comme suit :

- Les retraitements aux rubriques du bilan au 31/12/2008 se présentent comme suit :

Actifs	Solde au 31 décembre 2008		
	Publié	Retraitement	Retraité
Actifs courants			
Placements et autres actifs financiers	-	719 117	719 117
Liquidités et équivalents de liquidités	9 784 699	(719 117)	9 065 582

- Les retraitements aux rubriques de l'état des flux de trésorerie de la période close le 31/12/2008 se présentent comme suit :

	Période de 12 mois close le 31/12/2008		
	Publiée	Retraitement	Retraitée
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
- Variations des :			
Placements et autres actifs financiers	-	140 020	140 020
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	840 902	140 020	980 922
Variation de trésorerie	(8 297 978)	140 020	(8 157 958)
Trésorerie au début de l'exercice	(27 713 227)	(859 137)	(28 572 364)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(36 011 205)	(719 117)	(36 730 322)

V. EVENTUALITES

1. En application des dispositions de la loi n° 2006-25 du 15/5/2006 relative à l'amnistie fiscale, la STIP a bénéficié, au cours de l'exercice 2006, de l'abandon des pénalités de contrôle et de retard se rapportant à la dette fiscale constatée en vertu de la reconnaissance de dette du 23/4/2005 relative aux impôts et taxes dus au titre de la mise en place de la technologie Pirelli.

Cet abandon a permis à la société d'une part, d'annuler la quote-part de la dette fiscale initialement comptabilisée au titre des pénalités de contrôle pour 525 907 DT en constatant un produit d'égal montant, et d'autre part, de ne pas prendre en charge les pénalités de retard arrêtées à la date de l'abandon à 320 613 DT.

Seulement, l'abandon des pénalités prévu par la loi d'amnistie de 2006 demeure subordonné au respect du calendrier de paiement du principal de la dette s'élevant à 2 671 780 DT qui prévoit 20 échéances trimestrielles s'étendant initialement jusqu'au 31/03/2011 d'une valeur de 133 589 DT chacune dont 15 ont été déjà payées à la date de clôture de l'exercice 2009. Par ailleurs, le paiement tardif d'une échéance générera une amende de retard de 1% par mois du montant de l'échéance.

Cette situation pourrait ainsi avoir pour conséquence, en cas de non paiement d'une échéance, la déchéance de l'avantage et l'acquiescement, conformément aux dispositions de la loi n° 2006-25 du 15/05/2006 relative à l'amnistie fiscale, des pénalités abandonnées majorées des amendes de retard.

En raison des difficultés de trésorerie que connaît la société, l'incidence finale de cette situation ne peut revêtir, qu'un caractère incertain justifiant, conformément à la norme comptable tunisienne NCT 14, de mentionner le passif éventuel qui en découle et qui est estimé au 31 décembre 2009 à la somme de 846 520 DT correspondant au risque en pénalités contrôle et de retard se rapportant à la déchéance de l'avantages fiscal de l'abandon.

2. Le groupe encourt, au 31 décembre 2009, un passif au titre des indemnités de départ à la retraite stipulées au profit du personnel de la société mère et de ses filiales SOMACOP et SOMACOP PLUS en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement pour la STIP et de l'article 47 de la convention collective nationale de la mécanique générale et des stations de vente de carburant pour ces deux filiales.

Toutefois, ce passif, n'a pas pu être fiablement estimé en raison du caractère aléatoire lié aux différentes hypothèses actuarielles (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation, salaire de fin de carrière,...) et justifiait, conséquemment, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NC 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture.

3. Dans le cadre de la privatisation de la société par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques tel que indiqué à la note III.5, la confrontation entre les engagements comptabilisés par la STIP jusqu'au 31 décembre 2009 et ceux confirmés par certaines banques, préalablement au lancement de l'appel à manifestation d'intérêt, a permis de relever que ceux comptabilisés sont en deçà de ceux inscrits sur les livres des banques à hauteur des montants suivants :

Nature des engagements	Montant
Intérêts conventionnels et intérêts de retard impayés sur crédits à LT	196 791
Intérêts impayés sur préfinancement export et financement des stocks	90 573
Engagements par signature	6 341 935

4. L'office des changes marocain a relevé des infractions à la réglementation des changes commises par la filiale SMTP ayant donné lieu à une transaction fixée à un montant de 249 240 DT (contrevalant de 1 500 000 dirhams marocains) totalement provisionnée au 31 décembre 2009. Par ailleurs, cette transaction prévoit la nécessité, pour la filiale SMTP Amine, d'apurer les créances détenues sur la société mère pour un montant de 5 219 584 DT (contrevalant de 31 413 000 dirhams marocains) avant le 31 décembre 2010. L'issue finale de cette situation ne peut, ainsi, être définitivement connue avant la date de clôture du prochain exercice, et par conséquent, aucune provision complémentaire n'a été constituée dans les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 au titre des risques qui peuvent en résulter.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'audit des états financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2009

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport.

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci joint de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** comprenant le bilan au 31 décembre 2009 ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

2- La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. A l'exception des limitations évoquées dans les paragraphes 6 à 11 ci-dessous, nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans le groupe relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers consolidés.

6- Les travaux d'audit de la filiale SOMACOP, ont été limités par :

- La non justification du compte créditeur « Clients ristournes revendeurs » figurant, en soustractif, parmi les clients et comptes rattachés pour 43 331 DT et du compte débiteur « Fournisseurs rabais, remises et ristournes » figurant, en soustractif, parmi les fournisseurs et comptes rattachés pour 46 076 DT.
- L'inexistence de pièces justificatives probantes relatives aux opérations enregistrées dans le « Compte d'attente » pour 18 462 DT et les comptes « Effets à l'encaissement » et « Effets à l'escompte » pour respectivement 15 956 DT et 5 732 DT.
- L'existence, au niveau de l'état de rapprochement d'un compte bancaire ouvert auprès de la STB, de suspens débiteurs et créditeurs non apurés portant respectivement sur 108 671 DT et 86 909 DT.

7- Les travaux d'audit de la filiale SOMACOP PLUS, ont été limités par :

- L'absence d'un inventaire physique valorisé des immobilisations corporelles totalisant une valeur brute de 150 390 DT et une valeur nette de 132 511 DT et par conséquent d'un rapprochement entre les valeurs comptables de ces comptes d'actifs immobilisés et l'existant physique.
- L'inexistence d'une analyse des comptes clients de la société accusant un solde brut de 220 042 DT provisionné à hauteur de 57 096 DT permettant de déterminer avec précision le montant de la provision pour dépréciation requise pour la couverture intégrale des risques de non recouvrement de ces créances.
- La non justification d'un compte d'attente créditeur figurant parmi les autres passifs courants pour 84 058 DT.

8- Les travaux d'audit de la filiale SMTP Amine, ont été limités par :

- L'absence d'une balance âgée des comptes clients accusant un solde brut de 16 808 212 DT (contrevaletur de 101 156 792 dirhams marocains) provisionné à hauteur de 1 299 842 DT (contrevaletur de 7 822 834 dirhams marocains) permettant de déterminer avec précision le montant de la provision pour dépréciation requise pour la couverture intégrale des risques de non recouvrement de ces créances.

9- Les provisions pour dépréciation des créances douteuses constituées par le groupe à la date de clôture de l'exercice portent sur 20 255 891 DT, soit 318 994 DT en deçà de celles requises pour la couverture des risques de non recouvrement de ces créances.

Cette insuffisance de provisions, entièrement imputable à la filiale SOMACOP, a eu pour effet de situer le résultat consolidé de l'exercice au delà de son niveau réel à concurrence de la part revenant au groupe déterminée par référence au pourcentage d'intérêt de 99,99%.

10- Parmi les autres actifs courants figure une créance envers l'Etat au titre de retenues à la source opérées par des clients de la SOMACOP et non appuyées par les certificats s'y rapportant pour 181 990 DT.

Les risques liés à la perte du droit d'imputation de cette somme de 181 990 DT n'ont pas été couverts par une provision pour dépréciation d'égal montant. Le résultat consolidé de l'exercice se trouve être, conséquemment, majoré à concurrence de la part revenant au groupe déterminée par référence au pourcentage d'intérêt de 99,99%.

11- Certains jugements ont été prononcés contre la filiale SMTP Amine sans donner lieu à la constitution de provisions pour la couverture des risques y afférents estimés à 146 885 DT (contrevaletur de 884 000 dirhams marocains).

Le résultat consolidé de l'exercice se trouve être, conséquemment, majoré à concurrence de la part revenant au groupe déterminée par référence au pourcentage d'intérêt de 65,06%.

12- A notre avis et sous réserve de ce qui est indiqué aux paragraphes 6 à 11, les états financiers consolidés de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES**, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2009, ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

13- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes données dans les notes aux états financiers :

13-1- La note III.5 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son activité.

Cette note indique que le groupe a accusé une perte nette consolidée de 12 948 599 DT pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 74 593 418 DT.

Sur une base consolidée, le passif exigible était, au 31 décembre 2009, supérieur de 110 605 948 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 71 936 303 DT au total de l'actif.

Par ailleurs, bien que la société mère ait établi un plan d'assainissement financier mis à jour pour la période 2008-2011, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29 454 768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42 078 240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société mère n'a pas encore fait l'objet d'un assainissement.

Toutefois, il y a lieu de signaler que la société mère a déjà obtenu des accords de principe formels des banques pour adhérer au plan de restructuration et procéder au retraitement des engagements de la STIP. La société mère a, également, confié, depuis le 1^{er} juillet 2009, à une banque d'affaires, une mission d'assistance et d'accompagnement pour la réalisation de sa restructuration et privatisation par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques.

Le processus est actuellement fondé sur le principe de l'indexation de l'abandon partiel des dettes bancaires à l'apport en numéraire des dits investisseurs stratégiques dans l'augmentation de capital. Une note d'information présentant ce processus a été, d'ailleurs, validée par le comité de pilotage de la privatisation de la STIP réuni le 15 janvier 2010 sous l'égide de la Direction Générale de la Privatisation « DGPV » (relevant du secrétariat d'Etat à la privatisation).

Suite à la réunion du conseil d'administration de la société mère en date du 5 février 2010, des demandes d'information sur les engagements de la STIP auprès des établissements de crédit arrêtés au 31 décembre 2009 ont été adressées aux banques concernées. Le 16 avril 2010, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en fixant la date limite de réception des dossiers au 21 mai 2010.

Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

13-2- La note **V.2** aux états financiers dont le contenu indique que le groupe encourt un passif au titre des indemnités de départ à la retraite stipulées au profit du personnel de la société mère et de ses filiales SOMACOP et SOMACOP PLUS en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement pour la STIP et de l'article 47 de la convention collective nationale de la mécanique générale et des stations de vente de carburant pour ces deux filiales.

Toutefois, ce passif, n'a pas pu être fidèlement estimé en raison du caractère aléatoire lié aux différentes hypothèses actuarielles (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation, salaire de fin de carrière,...) et justifiait, conséquemment, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NC 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture.

13-3- La note **V.3** aux états financiers dont le contenu indique que la confrontation entre les engagements comptabilisés par la société mère jusqu'au 31 décembre 2009 et ceux confirmés par certaines banques, préalablement au lancement de l'appel à manifestation d'intérêt, dans le cadre de la privatisation de la STIP par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques a permis de relever que ceux comptabilisés sont en deçà de ceux inscrits sur les livres des banques à hauteur des montants suivants :

Nature des engagements	Montant
Intérêts conventionnels et intérêts de retard impayés sur crédits à LT	196 791
Intérêts impayés sur préfinancement export et financement des stocks	90 573
Engagements par signature	6 341 935

13-4- La note **V.4** aux états financiers dont le contenu indique que l'office des changes marocain a relevé des infractions à la réglementation des changes commises par la filiale SMTP ayant donné lieu à une transaction fixée à un montant de 249 240 DT (contrevalueur de 1 500 000 dirhams marocains) totalement provisionnée au 31 décembre 2009. Par ailleurs, cette transaction prévoit la nécessité, pour la filiale SMTP Amine, d'apurer les créances détenues sur la société mère pour un montant de 5 219 584 DT (contrevalueur de 31 413 000 dirhams marocains) avant le 31 décembre 2010. L'issue finale de cette situation ne peut, ainsi, être définitivement connue avant la date de clôture du prochain exercice, et par conséquent, aucune provision complémentaire n'a été constituée dans les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 au titre des risques qui peuvent en résulter.

Fait à Tunis, le 23 juin 2010

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Mohamed Zinelabidine CHERIF

Financial Auditing & Consulting
Mohamed Neji HERGLI